



Extract of Le Journal des Alternatives

<http://journal.alternatives.ca/spip.php?article1709>

# Des nouvelles du Togo

- Journal des Alternatives - Journal des Alternatives - 2005 - Volume 11 - No. 06 -

Publication date: mercredi 23 février 2005

---

**Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés**

---

Quelques heures seulement après le décès du président togolais Gnassingbe Eyadema, c'est à la télévision que les Togolais apprenaient que son fils, Faure Gnassingbe, était désigné par l'armée pour prendre sa place. Mort samedi 5 février à l'âge de 69 ans, après 38 ans de règne, Eyadema était le doyen des dirigeants africains au pouvoir. On le surnommait le dinosaure de l'Afrique.

Cette désignation va à l'encontre de l'Article 76 de la Constitution togolaise qui stipule qu'en cas de décès, le pouvoir présidentiel revient au président de l'Assemblée nationale et qu'une élection doit être organisée dans un délai de 60 jours. Mais le général de l'armée, Zakari Nandja, a expliqué que le président de l'Assemblée était « absent du territoire national » et que le pays se retrouvait de fait confronté à une « vacance totale du pouvoir », justifiant ainsi la nomination de Faure Gnassingbe. Le président de l'Assemblée nationale, Fambare Ouattara Natchaba, a par ailleurs aussitôt été démis de ses fonctions par le nouveau chef de l'État. Ouattara a appris la nouvelle alors même qu'il se heurtait à une frontière close depuis le Bénin voisin.

À Lomé, au cours des premières heures qui ont suivi le décès du président Eyadema, les rues demeuraient anormalement calmes. « Quand on a toujours vécu dans la peur, la crainte ne nous quitte pas. D'autant plus que tous les Loméens voient l'armée envahir les rues et encercler les quartiers jugés subversifs », nous a raconté Frank Aktopa, militant des droits de l'homme, que nous avons joint par téléphone. Notre interlocuteur, malgré le calme apparent, sentait monter la tension. Et effectivement, les émeutes n'ont pas tardé à éclater.

Le non-respect de la constitution togolaise a été décrié par l'Union africaine (OUA). Le président de l'organisation, Olusegun Obasanjo, président du Nigeria, ne s'est d'ailleurs pas gêné pour déclarer qu'il s'agissait là « d'un coup d'État militaire » et que l'OUA n'accepterait aucune transition non démocratique. Ironie du sort, la déclaration de l'OUA contre les changements anticonstitutionnels de gouvernement avait été signée à Lomé même, en 2000.

### **Atmosphère tendue**

Eyadema avait toujours soutenu que si la paix régnait au Togo, c'était grâce à lui. « C'est vrai, mais c'est une paix imposée, à l'exemple de la main de fer de Saddam Hussein sur les Kurdes d'Irak », m'avait confié Koudjo Klevo, un militant des droits de l'homme, rencontré quelques semaines avant la mort du président à Lomé. Ce à quoi, Papa Tapavi, un Togolais rencontré, lui, lors du Forum social béninois, ajoutait : « Les gens attendent sa mort pour prendre les armes. » C'est qu'il existe de réelles rivalités entre l'ethnie Éwé et l'ethnie Kabié. Mais sous le contrôle absolu de Eyadema, elles sont demeurées latentes.

Plusieurs craignent effectivement une revanche des Éwés, trop longtemps relégués à la marge durant le règne de Eyadema. L'ethnie Kabié - celle du président - étant surreprésentée dans tous les secteurs de la vie politique, économique et sociale. Fofu Kwewo, étudiant togolais en anthropologie, est de cet avis : « Ça va exploser ici. Ça fait 38 ans que les Éwés se taisent. Aujourd'hui, ils pourraient prendre la place qu'ils ont toujours voulu avoir, et cette place, plusieurs la prendront par le sang, j'en suis convaincu », nous a-t-il déclaré.

Au regard de ces prévisions que certains qualifient d'exagérées, il n'en demeure pas moins que le prix de la paix au Togo semble dépendre de la volonté de la communauté internationale d'intervenir ou non. C'est l'avis de Moussa Tchangari, le directeur de l'organisation non gouvernementale nigérienne, Alternative espace citoyens \*, qui oeuvre au renforcement de la paix dans la sous-région : « Le Canada à titre individuel, l'Union africaine, l'ONU, le G-8, de même que tous les acteurs politiques soucieux de l'avenir du continent africain doivent intervenir rapidement et réprover la prise du pouvoir anticonstitutionnelle du fils du président, Faure Gnassingbe. De plus, ils doivent appuyer la mise en place d'un processus d'élection transparent dans les 60 jours tel que prévu par la Constitution. »

Apparemment, la colère de la population et les remontrances de la communauté internationale auraient eu raison de la détermination de l'armée à passer outre la constitution. On vient d'annoncer que des élections démocratiques seront tenues d'ici deux mois. Reste à voir comment celles-ci se dérouleront.

*PS:*

*L'auteur effectue présentement un stage « médias alternatifs » pour Alternatives à Niamey au Niger, et se promène dans la région. Il y a quelques semaines, il était au Togo.*

*\* Alternative espace citoyens est un partenaire d'Alternatives. C'est un hasard si les deux organisations portent un nom similaire.*